



CROSS SOLIDAIRE DE ROSA PARKS, 12ème année ! Appel aux sponsors!

Le lycée Rosa Parks, soutenu par la mairie de Neuville-sur-Saône, organisera son cross solidaire le lundi 1^{er} avril 2019 à 15 heures. **Le comité d'organisation et les élèves vous remercient par avance de les aider à...aider! Comment? En parrainant un ou plusieurs élèves sur la base d'un minimum de 1 à 2 euros par *sponsoring*, selon la modalité de chaque participation.** Les dons seront reversés à deux associations loi 1901 : **l'Association d'Aide aux Familles en Difficulté**, notre "locale" et désormais fidèle et la **Ligue de Protection des Oiseaux**, nouvelle invitée proposée cette année par les représentants élus de la Maison des Lycéens et du Conseil des délégués de la Vie Lycéenne. En guise de participation à cette action humanitaire et environnementale, chaque élève **s'engage durant une heure**, après avoir trouvé des **sponsors** dans son entourage : à courir (dossard jaune), à marcher (dossard bleu), à participer à l'organisation le jour J (dossard blanc).



Le temps d'un après-midi, tous les lycéens et personnels de Rosa Parks se joindront à ceux qui, toute l'année, font montre d'inventivité et d'énergie pour que vive la fraternité en France (ajoutée en 1848 à notre devise républicaine) mais aussi la préservation des oiseaux, "sentinelles" de notre petite planète, dont les plus familiers de nos villes et leurs alentours sont menacés d'extinction. L'organisation et l'encadrement sont assurés par la direction du lycée, la Vie scolaire, les professeurs, le Conseil des délégués de la Vie Lycéenne, la Maison des Lycéens, les bénévoles des deux associations partenaires. Sans oublier les élèves dispensés de sport (dossards blancs) qui distribueront eau et oranges au stand et encourageront coureurs et marcheurs, aux côtés des adultes encadrant le cross!

Je, soussigné(e)

Adresse : ville :

m'engage à remettre à l'élève de la classe :

la somme de euro(s) (2 euros minimum, merci c'est plus facile aussi pour le comptage des dons), lorsqu'il reviendra me voir avec la preuve de sa performance (dossard bleu ou jaune poinçonné) ou de sa participation au projet (dossard blanc poinçonné une fois).

SIGNATURE :

Règlement de la promesse de don, après le cross
par chèque de préférence, à l'ordre de l'association AAFD qui s'engage à reverser à la LPO au prorata du
total convenu.